



Feuille exercices : L'identification chez les ovins

1. Cocher la bonne réponse

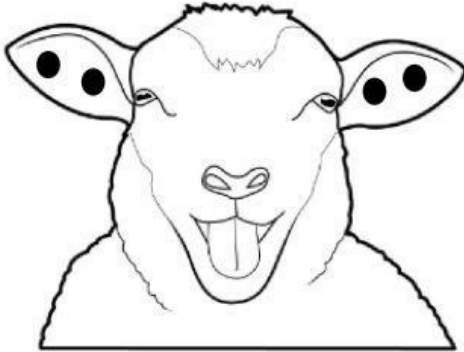
	VRAI	FAUX
Les agneaux doivent être identifiés avant de sortir de l'exploitation		
La boucle électronique doit être positionnée à droite		
Il est obligatoire de poser les deux boucles avant les 12 mois d'un agneau		
Il est interdit de poser les deux boucles à la naissance		
Un agneau de moins de 12 mois peut être envoyé à l'abattoir sans sa boucle conventionnelle en France		
Un agneau de moins de 12 mois peut être envoyé à l'abattoir sans sa boucle électronique en France		
Un agneau peut partir à l'étranger avec uniquement la boucle électronique		
Un ovin ne peut pas être envoyé à l'abattoir en France avec une boucle rouge		
Un animal adulte doit obligatoirement être rebouclé avec une boucle provisoire (rouge) en cas de perte d'une boucle officielle		
Une notification de mouvement doit être transmise à l'EDE dans un délai maximum de 7 jours		

2. Replacer les informations



- Code Pays d'origine
- N° d'ordre de l'animal
- N° d'exploitation

3. Positionner correctement les boucles



-  Boucle électronique
-  Boucle conventionnelle